

**Décision portant nomination du jury pour le recrutement sans concours
d'adjoint technique de recherche et de formation,
pour la branche d'activité professionnelle C (Sciences de l'Ingénieur et instrumentation
scientifique),
session 2023, dans l'académie de LIMOGES.**

La Présidente de l'Université de LIMOGES,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement des adjoints techniques de recherche et de formation ;

DÉCIDE :

Article unique :

Sont nommés membres du jury pour le recrutement sans concours des adjoints techniques de recherche et de formation dans la branche d'activité professionnelle C au titre de l'année 2023, dans l'académie de LIMOGES :

Monsieur Yves CHAMPAVIER, Ingénieur de Recherche, Université de Limoges, Président,
Madame Marie-Sandrine DENIS, Ingénieure de Recherche, Université de Limoges, Vice-Présidente,
Monsieur Lionel RECHIGNAT, Assistant Ingénieur, Université de Limoges, Membre interne
Madame Stéphanie COUDERT, Contractuelle de catégorie A, Université de Limoges, Membre interne
Madame Valérie COUDERT, Assistante Ingénieure, CNRS CARMALIM, Membre externe

Fait à LIMOGES, le 23 mai 2023



Isabelle KLOCK-FONTANILLE